

**VERS UN ESPACE SUISSE DE
LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
OUVERT SUR LE MONDE**

CHARLES KLEIBER

KEYNOTE ADDRESS
PRIX LATSIS UNIVERSITAIRES 2004



FONDATION LATSIS
Internationale
N° 21

**VERS UN ESPACE SUISSE DE
LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
OUVERT SUR LE MONDE**

CHARLES KLEIBER

SECRETAIRE D'ETAT A LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE

KEYNOTE ADDRESS

PRIX LATSIS UNIVERSITAIRES 2004



FONDATION LATSIS
Internationale

**VERS UN ESPACE SUISSE DE
LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
OUVERT SUR LE MONDE**



CHARLES KLEIBER

SECRETÉNAIRE D'ÉTAT À LA SCIENCE ET À LA RECHERCHE

Monsieur le Président de la Fondation Latsis, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Vous m'offrez, Monsieur le Président, la possibilité de vous parler d'un objet fédéral non encore identifié : la politique universitaire. C'est pour moi un privilège : je vous en remercie vivement. J'aimerais aussi remercier l'avocat flamboyant du système de Bologne que j'ai entendu tout à l'heure. Vous avez trouvé, cher Professeur Thorens, des mots que je n'avais pas trouvés jusque là et que vous me permettrez peut-être d'utiliser un jour. J'aimerais également, au nom de Monsieur Pascal Couchepin, Conseiller fédéral, et en mon nom, remercier la Fondation Latsis pour son soutien constant en faveur de la science. Permettez-moi de remercier tout particulièrement Monsieur Spiro Latsis pour sa disponibilité, sa bienveillance et son engagement constant en faveur de la science.

La politique fédérale dont je vais vous parler, c'est aussi la politique cantonale. Car mon propos est grosso modo le résultat des travaux d'un groupe Cantons-Confédération que j'ai présidé pendant une année et qui vient de déposer ses conclusions. Le Conseil Fédéral doit se déterminer dans les jours qui viennent. J'espère qu'il l'approuvera, je crois qu'il l'approuvera. Vous avez donc droit à la primeur. J'ai un plaisir particulier à le faire dans cette salle parce que, je dois l'avouer, chaque fois que je viens ici, je pense à un très lointain « prédécesseur » du Professeur Thorens et du Professeur Hurst, qui disait à peu près ceci (c'est une citation de Nicolas Bouvier): « Qui n'a pas ri à gorge déployée une fois par jour n'a pas le droit de s'appeler chrétien ». C'était Calvin. Je veux croire que son esprit paradoxal souffle encore aujourd'hui dans ces lieux.

Mon propos sera organisé en trois parties. Je vais d'abord aborder ce que je crois être la Grande Transformation sous le thème "marché, politique, science - un ménage à trois". Deux mots ensuite sur l'émergence d'une économie et d'une société de la connaissance et les défis pour la Suisse et, enfin point central, j'évoquerai la mise en œuvre de l'espace national de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation.

Enfin, je terminerai par une anecdote jurassienne puisqu'il y a parmi nous quelques éminents et éminentes Jurassiens.

1. Le marché, la politique, la science – un ménage à trois

Depuis quelques dizaines d'années, le marché, la politique et la science forment, je crois, un ménage à trois. Peu à peu, ce ménage, fait de tensions, de ruptures, de recherche d'un équilibre introuvable nous détermine. Peu à peu ce ménage de raison, de nécessité, de rapports de force façonne notre planète. Ménage insupportable et nécessaire qui enchaîne ces trois partenaires et intègre trois logiques. Quelles sont ces logiques ?

La logique du marché d'abord. Qu'observe-t-on ? Le développement inéluctable de l'économie de marché sur l'ensemble de notre planète. Le marché est désormais sans rival. C'est, comme disait Churchill à propos de la démocratie, le plus mauvais système à l'exception de tous les autres. Comment fonctionne ce marché prometteur et menaçant ? C'est un processus aveugle, anonyme et sans sujet, qui s'étend grâce à la liberté de millions d'entrepreneurs et le désir de possession de milliards de consommateurs. Au centre de ce marché, une contradiction : « vice privé fait bien public », comme disait Mandeville, théoricien du libéralisme, en 1748. C'est dire que chacun d'entre nous, voulant maximiser son confort et son intérêt personnel, fait en même temps le bien public. Mais cette contradiction a un prix : en mettant au centre l'individu consommateur, elle provoque une atomisation sociale et, on le voit autour de nous, une défaillance des réseaux sociaux. L'homo economicus est libre, plus libre qu'il ne l'a jamais été ; mais il est seul, il est vulnérable, il est désaffilié, il est sans histoire et sans croyance commune. Car le marché, c'est la logique inarrêtable du profit, du temps court, du toujours plus, et de l'instabilité. Pourquoi ? Parce que, écrit Jean-Pierre Dupuy, « on ne saurait avoir assez d'une bonne chose. Ce qui compte c'est moins ce que l'on a en soi que ce qu'on a par rapport à ce qu'il serait mieux d'avoir. Or, ce qu'il serait mieux d'avoir croît avec ce qu'on a et avec ce que les autres ont, d'où cette surenchère sans fin, l'abondance créant autant de rareté qu'elle en supprime. »

Et Maurice Bellet, théologien français, ajoute : « la paix de l'âme est interdite : elle casserait la croissance ».

Deuxième partenaire de ce ménage: la politique et son expression principale la démocratie. Nous sommes les témoins et les acteurs du développement des interdépendances planétaires et de la lente, sans doute trop lente, construction d'un ordre public international. Nous changeons peu à peu d'échelle. Il s'agit aujourd'hui de faire coïncider l'espace économique avec l'espace politique et d'inventer de nouveaux instruments de régulation planétaire. Par exemple : les règles de concertation et de gestion des conflits, mais aussi celles de la propriété intellectuelle, et celles du commerce international. Saurons-nous associer dans cet effort de régulation les parties prenantes non représentées, c'est-à-dire les ONG par exemple, ou les générations futures ? La politique, c'est la logique du bien commun, du temps long, du nécessaire, de la stabilité et du lien social. C'est la logique de la volonté, du projet, de la maîtrise des processus anonymes, aveugles et sans sujets qu'est le marché, mais qu'est aussi, on le verra, la science. Le Talmud résume magnifiquement cette logique du bien commun : « Si je ne suis pas pour moi, qui le sera? Mais si je ne suis que pour moi, qui suis-je? »

Le troisième larron: la science. C'est le dernier partenaire qui entre dans ce ménage, en devenant le premier facteur de production, qui explique déjà, dans la zone européenne par exemple, la majorité de la croissance. En effet, la croissance économique dans notre région est déterminée à environ 60% par des connaissances nouvelles ou par des connaissances améliorées, selon les estimations de la commission européenne. La science et son bras armé, la technologie, comme le marché, est un processus collectif, anonyme et sans sujet, qui avance grâce à la passion de la découverte de milliers de chercheurs et parce qu'il y a désormais une demande pressante : celle du marché. Et nous n'en sommes qu'au début : la pression concurrentielle sur la technoscience ne cessera d'augmenter. « La science, œuvre de l'homme, est inhumaine absolument ». C'est Lwoff qui dit ceci, considérant qu'il faut laisser la logique scientifique se développer et l'encadrer de l'extérieur par des limites politiques. Gabor, il y a une vingtaine d'années, ajou-

tait : « Tout ce qui est techniquement faisable sera entrepris et tout ce qui est vendable sera réalisé ». Alors, l'empire technico-scientifique est devenu naturellement un enjeu de puissance. C'est pour cela qu'un éditorial du journal « Science » a été signé, il y a quelques années, par Jiang Zemin, un autre par Bill Clinton. La science, c'est la logique de la frontière toujours repoussée plus loin et de la dynamique inarrêtable de la connaissance. En résumé, la démocratie doit maîtriser, orienter, stimuler, sans les freiner, deux mécanismes anonymes, aveugles, interdépendants et autonomes: le marché et la science. L'enjeu : faire naître une société et une économie de la connaissance dotée de raison qui assurent le bien-être, la paix, la prospérité de notre belle et – encore – unique planète. C'est dans ce contexte que la Suisse doit organiser son avenir.

2. L'émergence d'une société de la connaissance

Au centre de cette société : la passion de comprendre. C'est le secret des 1,6% de gènes qui nous différencient des chimpanzés et qui désigne l'homme dans sa singularité. Qu'est-ce que la connaissance ? C'est une ressource cumulable : plus on la partage, plus on l'utilise, plus on la développe. C'est le premier facteur de production, le premier facteur de développement, le premier facteur de liberté individuelle, le premier facteur de cohésion sociale, si nous voulons construire peu à peu une démocratie de la connaissance et non de l'opinion. Mais c'est aussi le premier facteur de créativité sociale. « Connaître, c'est échapper à la solitude, c'est participer à la vie d'autrui et du monde. Et si cette connaissance est en nous, non point inerte, mais active, génératrice de valeurs, connaître c'est participer à la recreation de nous-mêmes et du monde ». Ainsi parle André Bonnard, le grand traducteur des tragédies grecques. Comment mieux dire l'émerveillement et la joie de la connaissance, tout ce qui fait de l'université une institution exceptionnelle et précieuse ? Mais on l'a vu aussi, c'est un facteur de puissance. Bacon, il y a longtemps disait déjà, « le savoir est pure puissance ». Le savoir scientifique, la connaissance savante est donc une forme de connaissance, une espèce d'avant-garde aristocratique qui ouvre la voie aux autres savoirs, aux petits savoirs, aux bas savoirs tout

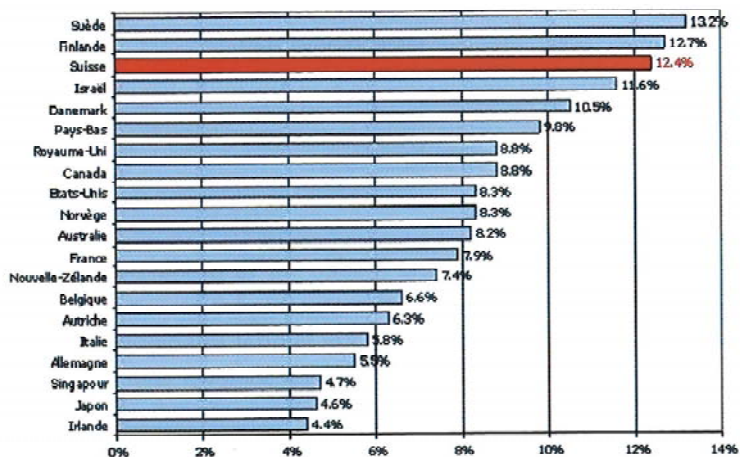
aussi précieux. L'enjeu d'une société de la connaissance est précisément de transformer la connaissance savante en connaissance quotidienne, lui donner sens pour l'insérer dans la culture. C'est un des rôles des sciences de l'homme et des sciences de la société que de lier les hauts savoirs avec les bas savoirs, les savoir-faire, les savoir-être. C'est, en un mot, créer de l'intelligence collective, rendre le monde plus intelligible et nous plus intelligents.

La société de la connaissance est fondée sur la production et l'exploitation volontaire et systématique des savoirs, des savoir-faire, des compétences, des savoir-être, bref de notre capital intangible. C'est le mot systématique qui est essentiel. Mais ces sociétés sont soumises plus que jamais à une concurrence et à une internationalisation impitoyable. Le processus de destruction créative – j'emprunte l'expression à Schumpeter – qui supprime des emplois et des métiers, fait disparaître des entreprises, détruit des connaissances, fait mourir les compétences, pour créer de nouveaux emplois, de nouveaux métiers, de nouvelles entreprises, de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, ce processus est à l'œuvre. Un chiffre: 45% des entreprises suisses qui feront la prospérité de la Suisse dans 15 ans n'existent pas aujourd'hui. Elles n'existeront et se développeront que si les laboratoires privés et publics sont capables de leur proposer des connaissances nouvelles. Il y a derrière la destruction créative, derrière le changement continu, une insécurité croissante des individus. La société de la connaissance, c'est beau, mais c'est dur et c'est difficile à vivre, si nous ne sommes organisés pour cela, si nous ne savons pas recréer des liens sociaux. Cette lente émergence d'une société de la connaissance est un défi majeur pour la Suisse et pour chacun d'entre nous.

Comment s'y préparer ? Il s'agit d'abord de produire davantage de connaissances nouvelles ou améliorées. Nous avons une très bonne créativité scientifique par habitant, mais une tendance à la baisse (voir schéma ci-après).

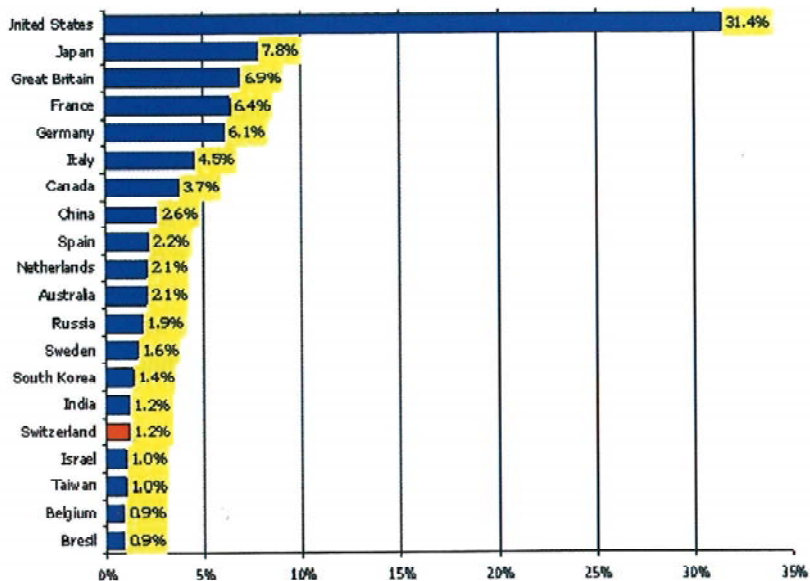
Publications pour 1000 habitants

Les 20 premiers pays de la période 1998-2002



CEST 2003, Source : Thomson ISI (SCI/SSCI/AHCI)

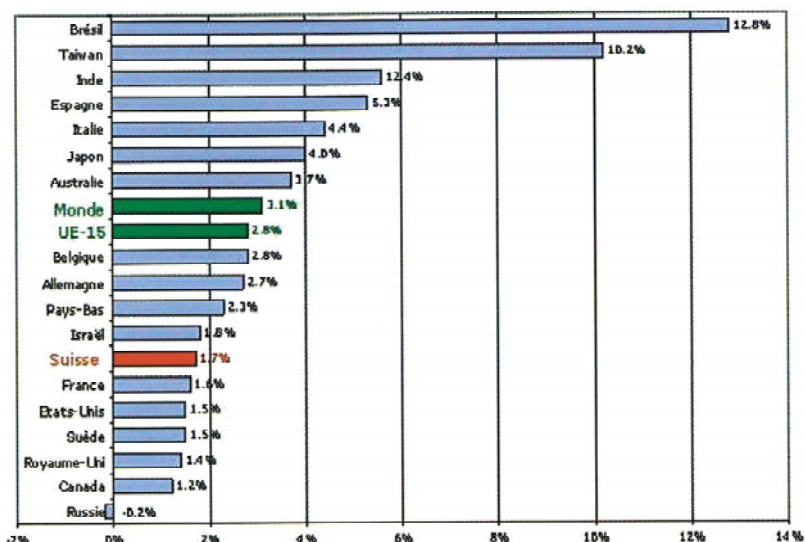
Taux Production internationale du savoir



Source: CEST 2003

La Suisse se situe régulièrement en tête dans ce classement. Mais remarquez que la Suède, la Finlande, des petits pays aussi qui ont des politiques très volontaristes et qui investissent beaucoup plus que la Suisse, ont une performance nettement meilleure. Autre indication : la production de connaissances dans le monde (voir schéma page précédente).

Croissance entre les périodes 1997-2001 et 1998-2002 les 20 premiers pays, selon le nombre de publications, comparés à l'UE-15 et au monde



CEST 2003, Source : Thomson ISI
(SCI/SSCI/AHCI)

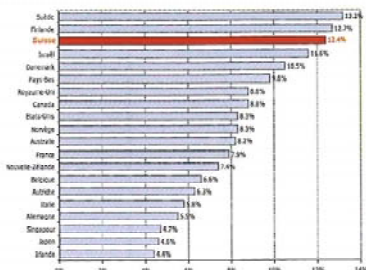
Les États-Unis produisent 31,4% du savoir et la Suisse 1,2%. Compte tenu de sa taille, c'est remarquable. Les pays comme la France ou nos autres voisins, se situent autour des 6%.

Mais ce qui est important dans une perspective d'avenir, c'est de voir la croissance dans la production de savoir (voir schéma ci-dessus).

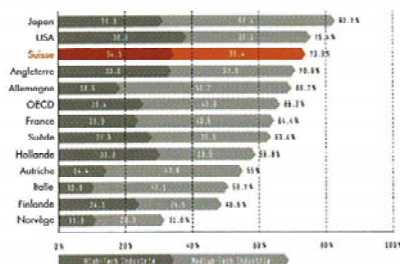
Il s'agit d'un indicateur de la dynamique scientifique des pays. On voit que plusieurs pays de la région Asie-Pacifique, en particulier la

Corée du Sud, la Chine, Taiwan, Japon, Australie et l'Inde ainsi que l'Espagne et l'Italie présentent une croissance du potentiel scientifique au dessus de la moyenne mondiale. D'autres, comme la Suisse et les Etats-Unis d'ailleurs, qui ont une haute performance acquise, ne peuvent pas, évidemment, avoir un rythme de croissance à égalité des pays qui font un effort de rattrapage.

Publications scientifiques par an et pour 1000 habitants

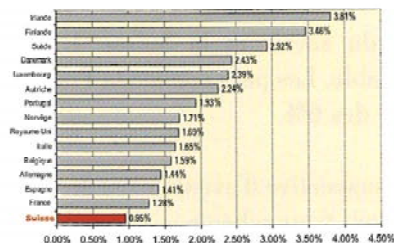


Part des industries de haute et moyenne technologies en total d'exportations (1999)

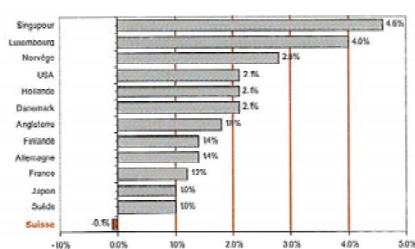


**Système
d'innovation
LA PANNE !**

Une faible productivité du travail



Une croissance négative



**La Suisse connaît une panne
de l'innovation technologique**

Nous sommes donc du point de vue de la recherche très bons, fragiles parce que petits et menacés par toute une série d'autres pays. Les cartes sont en train d'être redistribuées et les pays qui décrochent sont en danger. Avis de tempête.

Autre défi : mieux valoriser le savoir. Nous avons, vous l'avez vu, une bonne créativité scientifique par habitant. Nous avons en plus une structure industrielle moderne. (voir schéma ci-avant)

Résultat paradoxal de ces deux atouts : une faible productivité du travail et une croissance négative. C'est la panne, la panne de l'innovation. Elle est probablement due au fait que les entreprises suisses ont de la peine à trouver un accès aux savoirs qui leur permettront de développer leur produit. Cette relation trop distante entre les Hautes Ecoles et les entreprises est aggravée par le fait que 88% du tissu industriel est constitué de micro-entreprises dont le personnel est égal ou inférieur à 10 personnes. Comment peut-on, dans ces conditions, gérer le quotidien et être à l'affût des connaissances nouvelles qui représentent l'avenir ? Cette panne dans la valorisation du savoir menace l'ensemble de notre pays et sa capacité à financer des politiques sanitaires, sociales ou humanitaires ambitieuses. Attention danger.

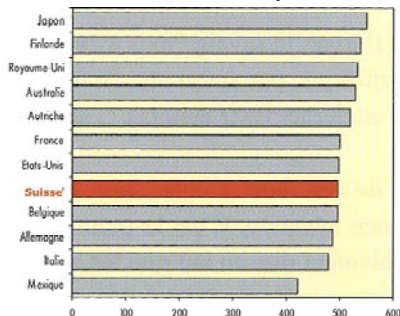
Mais nous avons aussi une panne dans la transmission du savoir. Vous connaissez l'étude PISA qui a été faite et généralisée en Europe pour l'enseignement obligatoire en 9ème année. (voir schéma page suivante)

Qu'est-ce qu'on voit ? La performance des élèves suisses sur l'échelle combinée de compréhension de l'écrit, de cultures mathématiques et de cultures scientifiques, est inattendue. Le pays de Pestalozzi se découvre médiocre ou très moyen, alors qu'il croyait que sa capacité éducative était nettement supérieure à la moyenne européenne. Nous ne savons plus vraiment transformer le droit de savoir en désir de connaître. Plusieurs explications à cela : l'autonomie insuffisante des écoles à tous les niveaux, l'absence d'une culture d'évaluation, la perte d'autorité des enseignants, les problèmes d'intégration des étrangers par exemple. Il y a là un enjeu essentiel pour la Suisse. Les cantons,

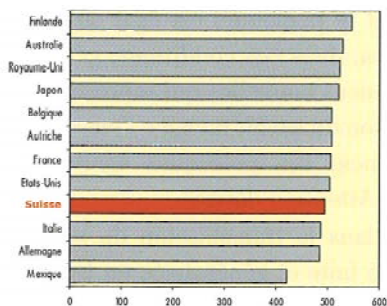
Comparaison étude PISA

Performance des élèves sur l'échelle combinée de compréhension de l'écrit et sur les échelles de culture mathématique et scientifique

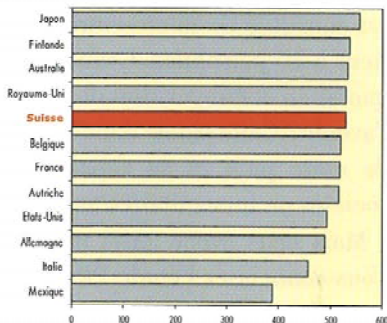
Culture scientifique



Compréhension de l'écrit



Culture mathématique



qui sont seuls responsables dans ce domaine, y sont désormais extrêmement sensibles. Attention problème.

Défi supplémentaire : produire davantage de connaissances socialement robustes et donner du sens à la connaissance scientifique. Il doit être possible de produire des connaissances socialement "robustes", jugées par les pairs, mais validées aussi par la société. On passerait ainsi de la preuve à la pertinence, dans un juste équilibre entre la science disciplinaire, motrice du développement de la connaissance, et une connaissance transdisciplinaire, validée par la cité, gage de

connaissances robustes et organisées autour de grandes questions qui sont importantes pour notre pays et le monde du 21^{ème} siècle. Ce « retour à la raison », qui prendrait en compte la science enrichie par la société et la complexité adaptée aux réalités d'un monde global, s'impose. La science devient culture quand elle nous parle de notre humanité. Et vous le savez bien, c'est en insérant la science dans la culture que l'on pourra le mieux lutter contre l'illettrisme scientifique et éviter de produire des savants incultes et des décideurs ignorants.

Autre problème : comment garantir l'égalité de chances dans l'accès au savoir à tous les âges ? Car nous connaissons une autre panne, la démocratisation insuffisante des études. De plus en plus d'étudiants des milieux favorisés et de moins en moins des milieux défavorisés fréquentent l'université. Dans la perspective de la société de la connaissance, c'est évidemment inacceptable.

Au terme de cette 2^{ème} partie, si je devais résumer ce que pourrait être une politique de la connaissance, je dirais : ouvrir la voie au savoir, faire que le savoir attire le savoir, créer une demande sociale plus forte, stimuler la demande de l'économie, organiser les convergences entre les savoirs différents. Cela ne s'ordonne pas, mais peut s'encourager. L'Etat créé des possibilités, les chercheurs et les enseignants créent la réalité.

3. La mise en œuvre d'un espace national de la formation, de la recherche et de l'innovation

Comment créer des possibilités ? Il faut d'abord une vision capable de mobiliser la Suisse et sa communauté universitaire. Cette vision qui s'impose est simple : faire de la Suisse un pays de la formation, de la recherche et de l'innovation. C'est cela ou l'insignifiance. Il faut ensuite une stratégie; la seule possible est de créer un espace national des Hautes Ecoles dans lequel les Ecoles polytechniques fédérales, les universités cantonales et les Hautes Ecoles spécialisées opéreraient le plus librement possible. Pour faire vivre cet espace suisse, les cantons et la Confédération devront abandonner à une instance commune 4

compétences, seulement 4 compétences, nécessaires et suffisantes pour réguler cet espace national. Il ne s'agit ni de fédéraliser, ni de cantonaliser, mais d'autonomiser les Hautes Ecoles pour qu'elles appartiennent à elles-mêmes et d'organiser la coopération et la concurrence pour leur permettre d'opérer librement dans l'espace national et international. Ce modèle de coopération pourrait ouvrir de nouvelles perspectives au fédéralisme, dans ce domaine, comme dans d'autres domaines, où les cantons et la Confédération sont interdépendants. Je pense à la santé ou à la sécurité par exemple.

La première compétence transférée à l'instance commune est de définir la structure des études à travers leur durée et les titres notamment. C'est grâce à cette compétence que le processus de Bologne a pu être mis en œuvre. Certains ont dit que ce processus n'était pas démocratique et que les parlements n'en ont pas été saisis. La réalité est différente. La réalité, c'est que la Confédération, les Cantons, dans un accord intercantonal ont confié à une instance commune, la Conférence Universitaire Suisse la compétence de définir la structure des études. Et je peux vous assurer, Monsieur le Président, que si cela n'avait pas été le cas, la réforme selon le modèle de Bologne, nous aurions pu l'oublier... J'ajoute que cette impulsion européenne, - une déclaration d'intention sans effet juridique qui devient la règle commune et qui crée une révolution tranquille en Suisse - c'est tout à fait exceptionnel ; c'est l'idéal fédérateur européen qui a permis cette réussite.

La deuxième compétence concerne l'assurance de qualité. Il faut des règles communes obligatoires, qui servent de base à l'accréditation et créent une impulsion permanente pour améliorer la qualité des prestations des Hautes Ecoles.

La troisième compétence, c'est la planification stratégique. Il s'agit d'améliorer la coopération entre Hautes Ecoles et de favoriser l'atteinte de la masse critique. Vous connaissez la situation : 15% des disciplines au moins, selon les normes proposées par la Conférence des recteurs, n'ont pas la masse critique. Et la masse critique, ce n'est pas simplement une mesure quantitative, c'est l'expression quantitative d'une

qualité. C'est garantir que le nombre de professeurs et d'étudiants stimule la créativité dans le dialogue entre enseignants et enseignés et dans la dispute intellectuelle. Il faut donc un plan stratégique, au moins pour les disciplines les plus coûteuses et pour les centres de compétence à vocation nationale. Pour encourager la réalisation du plan, la Confédération devrait demander des ressources au Parlement dans une perspective incitative.

La quatrième compétence, c'est la capacité d'unifier et de simplifier le financement. Aujourd'hui, les modes de financement sont très variables. Pour l'essentiel, c'est le régime des budgets historiques qui règne : on reconduit régulièrement, en ajustant à la hausse ou à la baisse, les budgets existants. Ce qui est proposé, c'est un autre modèle. Il s'agit de définir trois ou quatre coûts standards par étudiant pour l'ensemble des disciplines, correspondant à des bonnes pratiques pédagogiques. La Confédération et les cantons financeraient chacun une part des coûts standards. Les cantons sièges financeraient une part supplémentaire des coûts standards, avec en plus la liberté d'ajouter un montant complémentaire, selon leurs objectifs, selon les performances de l'université, selon la manière dont ils aiment ou n'aiment pas leurs universités.

Je ne vais pas décrire trop longuement ce système, j'aimerais simplement ajouter qu'un mécanisme de «overhead» est prévu par le Fonds National Suisse et la Commission pour la technologie et l'innovation. Si un chercheur obtient 100'000 francs pour un projet de recherche, il y aura en principe 20%, c'est-à-dire 20'000 francs, qui iraient à l'université et constitueraient la réserve stratégique du rectorat.

Voilà. La gouvernance nationale serait donc fondée sur l'exercice de ces quatre compétences, dans le cadre d'un partenariat Cantons-Confédération. Mais ceci exige une base constitutionnelle, renforcée, pour prendre de véritables décisions. La base constitutionnelle, elle existe pour les deux premières compétences, elle n'existe pas pour les deux dernières compétences. C'est ce qu'il s'agit de faire dans la perspective d'une votation populaire en 2006.

Reste à mettre en place les organes qui vont gérer ces quatre compétences. La proposition actuelle - je crois qu'elle est à peu près durable - est la suivante: Au niveau supérieur, les décisions politiques seraient prises par une instance purement politique (la nouvelle Conférence Universitaire Suisse), constituée d'un Conseiller Fédéral et de quatorze Conseillers d'Etat. Au niveau académique, avec mission de préparer et d'exécuter les décisions, on devrait trouver la Conférence des recteurs qui représenterait toutes les Hautes Ecoles.

Il reste une mesure essentielle : le renforcement de l'autonomie et de la gouvernance des Hautes Ecoles. L'université ne doit avoir ni Dieu, ni maître, mais une exigence morale et intellectuelle : la vérité et la responsabilité. Elle doit donc avoir le choix de la stratégie institutionnelle. Elle doit avoir un statut d'autonomie juridique, elle doit avoir un budget global avec un mandat de prestations soumis à des évaluations régulières. Elle doit disposer de l'autonomie financière et de la possibilité d'emprunter. Elle doit être libre de choisir ses normes salariales. Elle doit être propriétaire de ses immeubles. Elle doit disposer d'une forte gouvernance renforcée par un dispositif de participation. Ce sont, je crois, les conditions minimales. Ce sont les conditions des Ecoles Polytechniques actuellement. Ce ne sont pas celles de l'Université de Genève, hélas, qui ne passerait pas l'examen de l'autonomie dans les conditions actuelles. Je crois qu'il est juste que la Confédération fasse pression sur l'ensemble des universités pour qu'elles aient ce statut d'autonomie, qui pourrait devenir une condition du subventionnement fédéral.

Enfin, des simplifications dans les processus de décision s'imposent. C'est pourquoi la nouvelle Conférence Universitaire Suisse aura des compétences pour toutes les Hautes Ecoles et que l'accréditation sera réglée par un seul organe d'accréditation indépendant, reconnu au niveau international. Peut-être en plus, verra-t-on la concentration des compétences fédérales sur un seul département ? Il n'est pas interdit de rêver même avec un point d'interrogation.

Comment se fera la mise en oeuvre ? Nous sommes dans la logique

d'un processus d'apprentissage collectif. Dans cet apprentissage commencé en 1996 avec la création des Hautes Ecoles spécialisées, chacun a pu capitaliser l'expérience acquise; il existe aujourd'hui une vision commune et une réelle coopération entre les cantons et la confédération. 2005 sera consacré à l'élaboration d'une loi cadre qui devrait entrer en vigueur en 2008, si tout va bien. Ce rythme est rapide pour la Suisse. Messieurs les Ambassadeurs, cela peut vous paraître un peu long. Mais n'oubliez pas que la démocratie suisse est l'expression politique de la patience. C'est lent, mais ça « tourne ». Et c'est vivable si, de temps en temps, vous avez la possibilité d'être en communication avec Dieu, ce qui m'arrive de temps en temps. Je prie, et je dis, « Dieu donne-moi la patience, mais vite ».

Voilà. Comme je vous l'avais promis, je terminerai par une anecdote sur les paysans et horlogers jurassiens du 18ème siècle. Ces horlogers paysans, horlogers en hiver, paysans en été, fabriquaient en hiver des automates extraordinaires, de véritables pièces de joaillerie, qui étaient vendues dans toutes les cours d'Europe. C'était les ancêtres mécaniques de nos ordinateurs. En été, ces paysans empoignaient la charrue la plus élémentaire, le soc. Ils n'avaient jamais eu l'idée de transférer la technologie de l'hiver dans les instruments de l'été. L'idée même du transfert, l'idée de l'innovation n'était pas née. Pourquoi ? Parce que l'innovation ne peut pas être simplement scientifique ou technologique : elle doit être à la fois scientifique, technologique, culturelle, sociale et politique. Sinon elle meurt.

Je vous remercie de votre attention.

* * * * *

(Prof. Justin Thorens)

Mesdames et Messieurs,

Je pense être le porte-parole de tout le monde pour dire à Monsieur Kleiber combien nous avons été suspendus à ses lèvres. En effet, au moment où le paysage de l'enseignement, de la recherche - et je dirais ici de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire - se dessine, il était essentiel d'avoir l'architecte. Nous avons l'architecte, et bien évidemment, les politiques et les milieux universitaires devront se prononcer. Il nous parlait de l'horloger jurassien, paysan en été et qui n'applique pas la théorie, j'irai encore d'une façon plus lointaine : Rappelez-vous que dans l'Amérique précolombienne, la roue était connue, mais seulement pour les jouets. On n'avait jamais pensé à l'utiliser pour les moyens de transport. Ceci rejoint un peu votre définition. Maintenant, si Monsieur Kleiber veut bien l'accepter, je vais donner la parole au public pour quelques questions. Je le remercie d'autant plus qu'il souffre en étant debout. Je voudrais simplement dire à titre personnel en ce qui concerne la toute dernière image par rapport à l'université de Californie que je connais relativement bien, puisqu'à la fin de mon mandat de recteur, j'ai eu une année sabbatique en Californie partagée entre Stanford et Berkeley que je pense qu'en réalité, l'image n'est pas la bonne. N'est pas la bonne parce qu'il ne faut pas oublier que de même que la Suisse, mais par exemple pas la France parce qu'elle est composée d'états qui à l'origine étaient indépendants et qui se sont alliés, un peu comme l'Europe aujourd'hui, il en est de même pour nos universités et que par conséquent - et je suis personnellement totalement pour une coopération, pour une union, mais je ne suis pas certain que le système de l'université de Californie soit le bon, mais un système inspiré pour une coopération étroite entre nos universités. Mais chacun a le droit d'avoir son opinion. Je remercie encore Monsieur Kleiber et puis s'il est d'accord, est-ce que quelqu'un aurait une question à lui poser?

(Prof. Sidjanski) : Je voudrais d'abord vous féliciter pour ce tableau remarquable que vous avez dressé, avec un espoir pour l'avenir, mais ce qui m'a surpris dans votre conclusion, c'est de ne pas voir cet espace européen dont vous avez parlé. Je pense que là, il y a un rétrécissement qui me paraît déplacé, d'autant plus que vous-même, vous avez tellement mis l'accent sur l'espace européen. Ceci était l'observation - ma question est la suivante : Est-ce que la Confédération compte contribuer à la promotion et au développement de l'enseignement primaire et secondaire selon la méthode « La main à la pâte », car nous sommes en train de faire des expériences du côté romand. J'ai eu beaucoup d'avis plutôt réticents de l'autre côté et je me demande quel est le rôle que compte jouer la Confédération.

Réponse: Merci Professeur Sidjanski. J'aimerais d'abord répondre à cette absence de l'Europe que contiendrait mon propos. J'ai quand même dit tout à l'heure que l'espace européen de la formation et de la recherche est notre espace naturel et que c'est l'idéal européen qui spontanément aura permis de stimuler le processus de Bologne. Mais l'intégration dans l'Europe de la formation et de la recherche créera naturellement des tensions entre nos intérêts européens et nos intérêts nationaux. Le débat qui commence aujourd'hui sur l'opportunité d'investir dans le 7ème programme cadre de recherche ou dans le Fonds national suisse en est une illustration.

Sur la question de « La main à la pâte » ; c'est une expérience passionnante qui mérite d'être soutenue. Mais elle relève de la compétence des cantons, la Confédération ne peut pas faire grand chose. Hélas.

(Mme Swoboda) : Je ne suis pas universitaire, je suis un peu économiste. Ce que je comprends d'après de ce que vous dites, c'est qu'après la bureaucratisation de l'enseignement au niveau européen, nous allons assister à la bureaucratisation de l'enseignement au niveau suisse. Alors j'aimerais que vous commentiez.

Réponse: Soit vous m'avez mal compris, soit je n'ai pas été assez clair : Vous connaissez la phrase du président de la Banque centrale américaine: si vous m'avez bien compris c'est que je me suis mal exprimé. Cette fois, ce serait plutôt l'inverse. Au centre de la réforme proposée, je place l'autonomie des universités. J'ai précisément plaidé pour une régulation minimale au niveau central avec seulement 4 compétences et en contrepartie une autonomie accrue des universités. Ce projet ne va pas du tout dans la direction d'une bureaucratisation.

* * * * *